



# orizzonti

ABONNEMENT ANNUEL • SUISSE CHF 20.- • ETRANGER EURO 20.- • EXTRA UE EURO 30.-

ANNEE XLVI SEPTEMBRE 2023 • NR. 176

REVUE TRIMESTRIELLE D'INFORMATION POUR LES DROITS DES ANIMAUX PUBLIÉE EN FRANÇAIS, ALLEMAND ET ITALIEN • PRIX INTERNATIONAL DE LA PRESSE SPÉCIALISÉE FONDÉE PAR MILLY SCHÄR-MANZOLI



**Fourrure  
Foie gras  
Vivisection :**

**Signez !**



### Cher.e.s ami.e.s

Nous saisissons l'occasion de la sortie de ce nouveau numéro d'Orizzonti pour vous inviter à un dernier effort concernant les deux initiatives fédérales qui demandent

### **l'interdiction d'importation de fourrures et de foie gras en Suisse** et que la majeure partie d'entre

vous connaît désormais. A la fin novembre, les signatures récoltées seront déposées et aujourd'hui, nous n'avons malheureusement pas encore atteint le nombre nécessaire pour aller en votation. Votre soutien est d'autant plus crucial car concernant le **foie gras** (dont la production est interdite en Suisse depuis plus de 40 ans !) **l'importation a malheureusement récemment été légitimée par le Conseil des États** avec pour unique clause la déclaration du mode d'élevage. L'engagement de chacun et chacune est donc indispensable, chaque signature compte ! Des cartes de signatures pré-affranchies sont à disposition ainsi que les liens où vous pouvez télécharger les formulaires ou encore les pages à l'intérieur de ce numéro que vous pouvez photocopier : vous avez toutes les possibilités de nous aider !

La situation concernant la pétition **en faveur d'une recherche scientifique ne faisant pas usage d'animaux** est un peu meilleure : nous avons déjà dépassé les 10'000 signatures mais le signal à envoyer aux autorités compétentes doit être encore plus fort et clair. La recherche scientifique peut et doit se passer de modèles animaux contradictoires et cruels et s'orienter vers des méthodologies plus éthiques et scientifiques. A ce propos, notons que l'on assiste enfin en Suisse **à une croissance prometteuse des entreprises actives dans le domaine de la recherche médicale et qui travaillent avec des méthodes ne recourant pas à l'expérimentation animale.**

Il s'agit d'entreprises dirigées par des groupes de chercheurs dotés d'une grande expertise, souvent des jeunes tournés vers l'avenir. Nous vous en faisons une synthèse panoramique dans ce numéro à la page 4.

Il y a quelques années encore, force était d'admettre que ces entreprises étaient plus présentes hors de nos frontières, la Suisse étant ancrée presque exclusivement dans des modèles traditionnels liés à l'utilisation constante d'un nombre anormal d'animaux. Ces "nouvelles" entreprises ont aujourd'hui une connaissance pointue des derniers développements en matière de technologies innovantes, allant des bioréacteurs et des études sur les cellules souches aux organoïdes et aux organes sur puce de pointe. Elles devraient être suivies et soutenues non seulement par les organisations opposées à l'expérimentation animale mais aussi par les médias, les politiques et surtout par ceux qui étudient ou travaillent déjà dans le domaine scientifique.

**Bonne lecture !**

**MAX MOLTENI** PRÉSIDENT DE L'ATRA

# Sommaire

ANNÉE XLVI | SEPTEMBRE 2023 • NR. 176

<b>Actualité</b>	<b>03</b>
<b>Au Premier Plan</b>	<b>04</b>
<b>Commentaire</b>	<b>07</b>
<b>ATRA en Action</b>	<b>09</b>
<b>Infos ATRA</b>	<b>10</b>
<b>Petition Vivisection</b>	<b>11</b>
<b>Initiative Foie Gras</b>	<b>13</b>
<b>Initiative Fourrure</b>	<b>15</b>
<b>Défense des Animaux Errants</b>	<b>17</b>
<b>La Colline aux Lapins</b>	<b>19</b>
<b>Veggie à Table</b>	<b>20</b>
<b>Notre Catalogue</b>	<b>23</b>

## Impressum

### Orizzonti

Revue d'information pour les droits des animaux

### Organe officiel de l'ATRA

Association suisse pour l'abolition de la vivisection

### Editeur

ATRA, via Capelli 28, CH-6900 Lugano - Tel. 091 970 19 45

infoatra@blueemail.ch - <http://www.atra.info>

Facebook: Atra diritti animali - Instagram: Atra Animal Rights

### Horaire

Du lundi au vendredi : de 14.00 à 17.00 heures

### Rédaction

Max Molteni, Natascia Gamba,  
Massimo Tettamanti, Silva Martinelli

### Traduction

Lisa Simeoni Fragnière

### Collaborateurs externes

Christine Castellitto, Elena Grisafi,  
Paola Marchisio, Sabrina Piacente

### Photo de couverture

Boys in Bristol Photography - Pexels

### Tirage

4.600 exemplaires

### Abonnement annuel

Suisse	CHF	20.-	
Etranger UE	CHF	30.-	(Euro 20.-)
Extra UE	CHF	45.-	(Euro 30.-)

### Publicité

1/1 page	CHF	1'000.-
1/2 page	CHF	600.-
1/4 page	CHF	300.-

**Des informations détaillées peuvent être obtenues sur demande auprès de l'éditeur.**



### Imprimerie

Tipografia Fontanaprint SA - 6963 Pregassona

Imprimé sur papier écologique.

Reproduction de textes et photos

autorisée à condition que la source soit citée.

# Des chercheurs suisse sans règles ni lois



Les **statistiques du nombre d'animaux utilisés en Suisse dans la recherche médicale**, publiées en septembre 2022, montraient **une augmentation de 3% en 2021** (soit **575.000 animaux sacrifiés**) et près de **90 expériences supplémentaires** par rapport à l'année précédente. Au moment de la rédaction de cet article (juillet 2023), les chiffres de l'année dernière n'ont pas encore été publiés mais quels qu'ils soient, ils peuvent légitimement susciter des doutes car ils ne tiennent pas compte des **animaux utilisés par les chercheurs suisses dans d'autres pays**, lors d'expériences si cruelles qu'elles sont interdites même par la permissive loi suisse.

Le 30 mai 2023, nous avons été contactés par l'association Action For Primates ([www.actionforprimates.org](http://www.actionforprimates.org)) au sujet d'une **terrifiante expérience** menée par différents chercheurs parmi lesquels figurent des Suisses. Étant donné qu'une telle expérience serait absolument interdite par les lois européennes, on nous demandait si la loi suisse, plus permissive que la loi européenne, l'autoriserait. Voilà de quoi il s'agissait : l'une des pires expériences de l'Histoire a été menée **à St-Kitts dans les Caraïbes sur des cercopithèques capturés à l'état sauvage**. L'expérience a été publiée en 2021 et **pourrait encore être en cours**, nous essayons de le découvrir. Les cercopithèques capturés in natur **ont été soumis à des interventions chirurgicales au niveau de la moelle épinière extrêmement invasives et destructrices, entraînant une paralysie ou une semi-paralysie des jambes**. Avec la moelle ainsi atteinte, ils ont été contraints de marcher sur un tapis roulant afin d'évaluer leurs capacités motrices. Cette expérience inhumaine, qui a impliqué au moins 88 singes (mais peut-être plus), s'est déroulée à la **St-Kitts Biomedical Research Foundation et a été financée par AbbVie** (une multinationale pharmaceutique ayant un siège dans plus de 70 pays dont la Suisse). **Elle a rassemblé des chercheurs venant des États-Unis, du Canada, d'Allemagne et de Suisse**.

**Ces chercheurs suisses** viennent de :

- Center for Neuroprosthetics and Brain Mind Institute, School of Life Sciences, Swiss Federal Institute of Technology (EPFL), Genève
    - Department of Clinical Neuroscience, Lausanne University Hospital (CHUV) and University of Lausanne (UNIL), Lausanne
    - Defitech Center for Interventional Neurotherapies, (NeuroRestore), CHUV/UNIL/EPFL, Lausanne
- et sont

- 1) **Quentin Barraud**
- 2) **Grégoire Courtine**

Pour tous les détails techniques, voilà l'article publié : <https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0969996121001340?via%3Dihub>

En plus de la souffrance causée à ces animaux, il y a comme toujours beaucoup d'hypocrisie. **La Suisse se vante sans cesse d'avoir une loi à la pointe concernant l'expérimentation animale mais ce n'est pas le cas** étant donné qu'elle est en réalité l'unique pays européen à n'avoir même pas de loi spécifique sur ce thème. **L'expérimentation animale en Suisse, et uniquement en Suisse, est réglementée seulement par quelques articles de la loi fédérale sur la protection des animaux** (Ordonnance sur la protection des animaux OPA du 23 avril 2008), qui aborde donc ce sujet que sous un angle très limité et ne tient pas compte des innovations scientifiques. Malgré cela, malgré cette loi totalement dépassée, on trouve un article qui déclare : *“Seuls les primates issus d'un élevage peuvent être utilisés pour l'expérimentation animale”* (Art. 118, OPA 2008). Il est clair que pour ceux qui, comme nous, ont une vision antispéciste, **le fait que les primates soient capturés dans la nature ou proviennent d'un élevage n'a aucune importance ; les soumettre à des expériences est de toute façon inacceptable d'un point de vue éthique et scientifique**. Mais il est tout aussi clair que si même les partisans de l'expérimentation animale considèrent qu'il est trop cruel et inacceptable de capturer des primates sauvages pour les soumettre à des expériences, **le fait que des chercheurs suisses participent à des expériences que la loi suisse punit d'une amende pouvant aller jusqu'à 20.000 CHF ou de trois ans de prison** (art. 26 et 28 de la loi fédérale sur la protection des animaux, LPA, du 16 décembre 2005) **sans être sanctionnés, transpire l'hypocrisie**.

SUITE À LA PAGE 18 >

# Recherche sans animaux en Suisse : on peut, on doit !

En avril dernier, nous avons lancé avec quatre autres associations une pétition demandant aux autorités fédérales de s'engager en faveur d'un abandon graduel de l'expérimentation animale. **La récolte de signatures se passe bien : déjà plus de 10'000 en quelques mois.** Afin de démontrer que nos demandes sont déjà réalisables, nous présentons ci-dessous quelques entreprises suisses actives dans la recherche Human Based, soit la recherche scientifique qui fait usage de matériel humain et non animal.

## Oncotheis - <https://www.oncotheis.com>

Oncotheis est une entreprise qui développe des méthodes de recherche n'utilisant pas d'animaux. L'un de leurs systèmes les plus avancés s'appelle OncoCilAir™ et consiste en un modèle humain en 3 dimensions de cancer du poumon. OncoCilAir™ est un nouveau modèle 3D in vitro de cancer du poumon humain utilisant un tissu fonctionnel reconstitué



des voies respiratoires humaines, des fibroblastes pulmonaires humains et de carcino-

me pulmonaire. Les cellules tumorales se développent sous forme de nodules dans le tissu des voies respiratoires humaines, ce qui permet de mener des recherches directement sur du matériel humain.

Ce système peut être conservé en culture pendant plusieurs mois, permettant de tester simultanément l'efficacité des médicaments, leur éventuelle toxicité et la récurrence des tumeurs. De plus, Oncotheis a développé ce système en y insérant des modifications génétiques. Les modifications génétiques sont très utiles et efficaces pour simuler des maladies éventuelles et spécifiques, et comprendre comment le corps y réagit. L'entreprise est également capable de créer des tumeurs in vitro en partant de matériel provenant de donneurs sains et en les rendant "malades" de véritables maladies humaines. Elle peut aussi construire le système à partir de cellules bronchiques provenant de donneurs spécifiques, comme des fumeurs, et bénéficier ainsi d'un contexte génétique et épigénétique pertinent, façonné par des années de tabagisme actif.

En outre, Oncotheis produit des milieux de cultures que d'autres chercheurs peuvent utiliser pour leurs propres recherches avec du matériel humain.

## Epithelix - <https://www.epithelix.com>

Epithelix est une société qui produit chaque semaine des tissus humains utiles à la recherche scientifique sans animaux.



Elle les expédie à des laboratoires suisses et européens

(délai d'expédition d'un jour) ainsi qu'américains et asiatiques (délai moyen d'expédition deux jours). MucilAir™ est l'un de leurs systèmes les plus performants. Il s'agit d'un tissu tridimensionnel des voies respiratoires supérieures humaines. MucilAir™ est disponible avec du matériel humain provenant de différentes régions anatomiques des voies respiratoires supérieures (nez, trachée et bronches). Le modèle MucilAir™ comporte trois types de cellules et chaque tissu contient environ 500'000 cellules.

SmallAir™ est l'autre de leurs systèmes les plus aboutis: il s'agit d'un tissu en 3 dimensions provenant des voies respiratoires inférieures humaines (région bronchiolaire).

Les cellules sont prélevées sur des patients subissant une intervention chirurgicale. Après avoir obtenu leur consentement et au lieu de détruire les déchets chirurgicaux, les tissus d'intérêt sont prélevés.

Les patients contribuent ainsi à la réduction de l'expérimentation animale en donnant leurs cellules. Voici certains des avantages des modèles MucilAir™ et SmallAir™ :

- Disponibles en version nasale, bronchique, trachéale ou bronchiolaire.
- Versions disponibles pour un seul donneur ou pour un groupe de donneurs.
- Reproductibilité d'un lot à l'autre.
- Imite les tissus in vivo (interface air-liquide, mucus, cellules).
- Longue durée de conservation (jusqu'à un an).
- Facile et prêt à l'emploi.
- Plusieurs versions pathologiques disponibles.

Les tissus peuvent être obtenus à partir de cellules de patients sains mais aussi de patients atteints de différentes pathologies. Les versions actuelles de MucilAir™ et SmallAir™ sont disponibles pour les pathologies suivantes :

- Asthme.
- Bronchopneumopathie chronique obstructive (BPCO).
- Fibrose kystique (mucoviscidose).
- Rhinite allergique.

Les modèles MucilAir™ et SmallAir™ ont des applications multiples. Jusqu'à aujourd'hui, ils ont été utilisés pour différents tests, par exemple :

- Réactions inflammatoires.

- Toxicité aiguë ou chronique.
- Canaux ioniques.
- Irritation.
- Nanotoxicité.
- Cancérogénèse.
- Bioaccumulation.
- Transport transépithélial.
- Histologie.
- Infections bactériennes ou virales.

## Fluosphera - <https://www.fluosphera.com>

Fluosphera est un centre de recherche qui développe des



**Fluosphera**

méthodes scientifiques sans animaux permettant de prédire au mieux les effets des

**molécules chimiques, aidant ainsi les chercheurs à découvrir des médicaments plus efficaces avec moins d'effets secondaires négatifs.**

Les principales caractéristiques de leurs systèmes sont :

- Des systèmes cellulaires flexibles qui reproduisent la complexité du corps humain.
- Les tissus humains sont à la fois séparés les uns des autres et en communication pour permettre les échanges de matériau et les interactions entre les organes, comme cela se produit dans le corps humain.
- Les dimensions sont contrôlables et capables de reproduire des tissus et des organes humains fonctionnels, comme dans le corps humain.
- Les tissus des différents organes sont "colorés" à l'aide de techniques spéciales qui permettent de les reconnaître facilement, même dans les cultures multi-organes, de façon à ce que chaque organe et les réactions spécifiques qu'il suscite soient aisément reconnaissables.
- La personnalisation est possible car la technologie comprend une gamme d'instruments qui peuvent être ajustés individuellement pour générer des modèles in vitro sur mesure.

## Alveolix - <https://www.alveolix.com>

L'équipe expérimentée de biologistes, ingénieurs et cliniciens d'Alveolix a réussi à créer des outils innovants à



partir des technologies et des besoins des patients. Leurs systèmes sont appelés "Organs-

on-chip" (organes sur puce). **Les Organs-on-Chip sont des modèles in vitro issus de la bioingénierie qui reproduisent étroitement la structure et la fonction des organes humains.**

En modélisant l'unité fonctionnelle de l'organe, ils permettent de simuler la physiologie humaine. De plus, leurs "Barrier-on-Chip" sont des barrières qui simulent un large éventail de barrières tissulaires agissant dans le corps humain. Inspirée par la nature du corps humain, Alveolix développe des organes sur puce en combinant des compétences en microfluidique et en biologie cellulaire.

Ils peuvent simuler des organes et des barrières tissulaires tels que les poumons, les intestins, la peau, le cerveau, les reins, etc. en utilisant des lignées cellulaires et des cellules souches. Grâce à sa technologie, l'entreprise peut recréer des modèles in vitro sains, malades et personnalisés afin de tester la sécurité, l'efficacité et la toxicité de molécules (médicaments, polluants, cosmétiques, etc.) et répondre à des questions de recherche fondamentale.

## Neurix - [www.neurix.ch](http://www.neurix.ch)

Neurix est une société de biotechnologie basée en Suisse qui utilise une approche innovante du développement de



**NEURIX**

Next generation bio-engineering

médicaments. Il existe actuellement plus de 600 maladies qui affectent

le système nerveux central et provoquent des lésions neuronales. Peu de ces maladies sont actuellement curables. Neurix s'engage à poursuivre l'innovation et les technologies révolutionnaires pour étudier spécifiquement ces maladies.

Sa technologie repose sur la création de tissus neuronaux tridimensionnels physiologiquement pertinents (organoïdes) dérivés de cellules souches pluripotentes humaines. Ces organoïdes imitent le tissu cérébral humain et sont prédictifs, précis et reproductibles.

Neurix a 4 domaines spécifiques de recherche :

### 1 BlastomaBrain - Glioblastoma invasion model

BlastomaBrain est un système permettant d'étudier l'efficacité de nouveaux médicaments contre les tumeurs cérébrales. Il utilise des cellules souches et simule le cerveau dans son état naturel. Il est donc susceptible de produire des réponses médicamenteuses similaires à celles qui se passent chez l'homme. Des tumeurs humaines sont cultivées artificiellement dans l'organoïde "cerveau" afin de simuler ce qui se passe lorsqu'un médicament potentiel agit contre une tumeur située dans un cerveau humain. Ce système est beaucoup plus avantageux et efficace que les modèles animaux utilisés pour étudier ces maladies.

### 2 VirionBrain - Gene therapy testing - Virus invasion model

VirionBrain est un système permettant de tester l'efficacité des thérapies géniques ou des composés antiviraux. Il crée un tissu nerveux tridimensionnel en utilisant des cellules souches auxquelles on inocule un virus. Cela permet d'étudier les interactions à court et à long terme entre un virus et les tissus humains bien mieux que les modèles animaux actuels, et peut contribuer aux thérapies géniques ainsi qu'à l'étude des composés antiviraux de manière très efficace.

### 3 CellBrain - Cell therapy testing - Biomaterial therapy testing

CellBrain est un système permettant d'étudier l'efficacité et la sécurité des thérapies cellulaires et/ou des thérapies avec biomatériaux lorsqu'elles agissent dans le tissu cérébral humain. Comme pour les systèmes précédents, le tissu cérébral et neuronal humain est simulé et, pour ce système spécifique, on évalue son interaction avec les cellules ou les bio-

matériaux avec lesquels il entre en contact. Ainsi, par exemple, les effets d'un biomatériau peuvent être évalués de manière spécifique et réaliste.

#### 4 Personalized service

**Neurix** offre des services personnalisés pour développer des organoïdes ou d'autres éléments aidant à la recherche de nouveaux médicaments. Ses scientifiques sont à la disposition des chercheurs suisses et internationaux qui ont besoin d'un organoïde humain pouvant les aider dans leurs expériences.

Neurix peut créer des lignées cellulaires, des lignées de cellules souches, des tissus ou des organoïdes selon les besoins spécifiques des équipes de recherche, tant pour la recherche fondamentale que pour la recherche appliquée avec des tests de nouveaux médicaments, de nouveaux traitements ou de biomatériaux spécifiques.

#### Insphero - <https://insphero.com>

**Insphero** est une société particulière et intéressante qui a son siège en Suisse et une filiale aux États-Unis. C'est une entreprise qui se concentre sur **le progrès continu de la compréhension de la biologie humaine et sur l'amélioration conséquente de la capacité à produire des médicaments utiles aux humains**. Elle dispose d'une équipe de recherche multidisciplinaire capable de



entreprendre qui se concentre sur **le progrès continu de la compréhension de la biologie**

**humaine et sur l'amélioration conséquente de la capacité à produire des médicaments utiles aux humains**. Elle dispose d'une équipe de recherche multidisciplinaire capable de

produire des modèles tridimensionnels de cultures de cellules, de tissus et d'organes qui imitent la biologie humaine. Avec le développement de ces méthodes utilisant du matériel humain il sera possible de développer de nouveaux médicaments de manière nouvelle, rapide et sûre.

Insphero est à la disposition de chercheurs individuels et de centres de recherche pour les aider à obtenir des données scientifiques ayant la plus grande pertinence biologique possible.

Son équipe de scientifiques et d'experts en applications travaille avec les laboratoires demandeurs pour planifier, mener et concevoir des systèmes d'évaluation de médicaments sur mesure, d'une manière plus rentable et plus efficace que les traditionnels tests sur les animaux et les essais sur l'homme.

Elle a trois domaines de recherche :

**1 Toxicologie in vitro.**

**2 Développement de nouveaux composés pour le traitement de maladies métaboliques complexes** comme le diabète ou la stéatohépatite non alcoolique.

**3 Identification de nouvelles thérapies en oncologie.**

Pour tous ces domaines de recherche, cette société associe le pouvoir prédictif de ses organoïdes 3D à l'expertise de recherche de son staff scientifique, en utilisant des modèles 3D éprouvés ainsi que des protocoles d'analyses optimisés.

### Banques de tissus humains

Les banques de tissus sont des **structures sanitaires dont la mission est de préserver et distribuer des tissus humains destinés à des transplantations ou à la recherche**. Nous en avons déjà parlé en 2005 dans notre livre "Toxicité légale 3".

Une nouvelle banque de tissus cardiovasculaires a été créée au **Cardiocentro Ticino** de Lugano pour préparer, conserver et livrer des greffons de matériau humain à potentiellement tous les centres de cardiologie de Suisse.

<https://smw.ch/index.php/smw/announcement/view/39#:~:>

[text=A%20new%20tissue%20bank%20has,bank%20available%20in%20our%20country](https://smw.ch/index.php/smw/announcement/view/39#:~:)

Selon les données de Swisstransplant, le Fonds national suisse pour le don et la transplantation d'organes, le nombre de donneurs suite à une mort cérébrale est passé de 96 par an en 2015 à 127 en 2019.

Ces chiffres témoignent toutefois d'une disponibilité insuffisante, obligeant le pays à importer un nombre croissant d'organes de l'étranger (de 27 en 2015 à 61 en 2019) pour répondre à la demande intérieure croissante.

Ces chiffres mettent encore une fois en évidence le nombre limité de donneurs en comparaison au nombre d'homogreffes nécessaires chaque année, ce qui rend inévitable le recours à des banques de tissus étrangères.

En 25 ans d'activité, la Banque Européenne de Tissus de Bruxelles (ETBB) a distribué 6'000 valves cardiaques et 3'000 homogreffes vasculaires dans toute l'Europe, avec une moyenne annuelle de 400 organes de donneurs et 450 valves et homogreffes vasculaires.

Parmi les différents centres qui fournissent du matériel à l'ETBB, on compte dix hôpitaux suisses. Ces chiffres soulignent l'importance des allogreffes humaines et leur valeur dans des contextes cliniques spécifiques souvent urgents.

Dans un service de chirurgie cardiaque de taille moyenne comme le **Cardiocentro Ticino** de Lugano, l'utilisation d'homogreffes est principalement limitée aux patients atteints d'endocardite.

Ces dernières années, le **Cardiocentro** a eu recours de manière satisfaisante à des homogreffes importées de l'étranger (ETBB), mais il a dû faire face à la rareté du produit et à des coûts considérables, sans parler du pire scénario : devoir s'en passer. C'est ainsi qu'est née l'idée de créer une banque de tissus au **Cardiocentro Ticino** et l'occasion de promouvoir la recherche dans le domaine de la bio-ingénierie.

# Le nouveau paradigme de la médecine et l'échec de l'expérimentation animale



**Il n'existe aucune justification** aux atrocités qui se passent dans les laboratoires ni à l'infinie souffrance infligée aux animaux.

**Je considère que la violence est toujours injustifiable** mais l'amère et ironique réalité est qu'elle **ne profite pas au progrès médical mais est seulement néfaste, une perte de temps et de ressources.**

PROF. DR. **CHRISTINE CASTELLITTO**

Pour toucher la corde sensible des gens, les vivisecteurs posent la question suivante : *“Préférez-vous sauver une souris ou un enfant ?”*. Mais la réalité est que **la vivisection tue la souris et transforme en cobayes les êtres humains, y compris les enfants**. Chaque espèce animale est très différente des autres, c'est pour cela que les extrapolations de résultats d'une espèce à l'autre sont non seulement inutiles mais également trompeuses et par conséquent nuisibles, représentant un véritable obstacle au progrès de la science.

**Ce sont** justement ces **résultats**

**trompeurs qui rendent indispensables les expériences**

**sur l'homme**, qui à son tour devient un cobaye d'expérimentation indépendamment des résultats

obtenus chez les animaux. **Si ces résultats (chez les animaux) sont positifs, on procède à des expériences sur l'homme. Si au contraire ils ont entraîné des tumeurs ou des maladies graves, voire la mort, les expériences sont quand-même menées sur des êtres humains car ils sont différents des animaux**. Cela montre que les vivisecteurs sont les premiers à soutenir le concept de diversité des espèces et donc de spécificité des espèces. **Parmi les diverses méthodes de substitution en recherche scientifique**, on trouve l'utilisation de **cellules souches utilisées dans le traitement de différentes pathologies**.

Depuis plus de dix ans, j'étudie la possibilité d'application des cellules souches obtenues à partir de sang autologue dans les maladies cardio-vasculaires chez l'animal. Les résultats obtenus sont encourageants et démontrés par des preuves scientifiques provenant de cas cliniques documentés. Les cel-



lules souches dites “ pluripotentes ” sont des cellules capables de se diviser un nombre infini de fois et de donner naissance à de nombreuses lignées cellulaires. Notre corps se renouvelle en permanence et grâce aux cellules souches adultes, il est capable de reconstruire des parties de tissus endommagés notamment lors de blessures, fractures, maladies dégénératives et cardiopathies. La théorie qui explique l'efficacité de la thérapie par cellules souches sanguines est toujours en constante évolution. **Ces cellules éliminent le risque de rejet et ne présentent pas d'effets secondaires négatifs.** Elles sont dotées d'énergie informationnelle, ayant la capacité d'interagir avec le système psycho-neuro endocrinien et immunitaire de l'individu. **Le médecin moderne doit relier sa spécialisation à une connaissance plus large lui permettant d'évaluer les interactions de notre corps, devenant ainsi un spécialiste avisé du “ Tout ”.**

Je cite à ce propos une phrase du philosophe Platon : “ Il ne faut pas soigner les yeux sans soigner la tête ou la tête sans soigner le corps. De même, il ne faut pas soigner le corps sans soigner l'âme. C'est pourquoi la guérison de nombreuses maladies est inconnue des médecins, parce qu'ils ignorent le Tout. Ce dernier doit également être étudié car une partie spécifique du corps ne peut aller bien que si le Tout est en bonne santé ”. Pour la médecine traditionnelle, la maladie est un processus linéaire que l'on peut modifier en agissant spécifique-

ment sur un ou plusieurs points. Même l'expérimentation animale s'accorde avec la linéarité de la physiopathologie, ne prenant pas en considération les implications infinies des interconnexions qui rendent impossible l'homogénéité dont on voudrait partir. **En ne tenant pas compte des différences entre les espèces, la vivisection devient complètement inutile d'un point de vue scientifique.**

Chaque espèce est un network (réseau) bien organisé et cette vision doit changer complètement l'approche de la médecine traditionnelle, qui aujourd'hui s'identifie au médecin spécialiste de plus en plus relégué dans son domaine de compétence dont les limites clairement définies sont anachroniques. Toujours plus de patients, directement concernés par l'efficacité des traitements, ressentent son inadéquation et appellent au changement, ce qui en fait un phénomène culturel. “ Le changement ne se produit pas en essayant de se forcer à changer, mais en prenant conscience de ce qui ne fonctionne pas. ” (Shakti Gawain). Et l'expérimentation animale, en plus de ne pas fonctionner, représente l'échec complet de la médecine traditionnelle actuelle, faisant évoluer la recherche scientifique révolutionnaire définitivement vers d'autres méthodes de recherche basées sur des tissus humains. En plus d'éviter l'inutile souffrance d'êtres innocents, on obtient des résultats spécifiques à l'espèce et donc enfin scientifiquement valables.

## Prof. Dr. Christine Castellitto Curriculum Vitae

Citoyenne américaine, elle se forme aux États-Unis à l'Animal Medical Center de New York, externship avec le Dr Fox, dipl. ACVIM (Cardiology). Elle s'occupe exclusivement de cardiologie. Elle a été présidente des associations de cardiologie Cardiovet et Cardiec, et est oratrice et conférencière lors de cours et de séminaires de cardiologie et d'échocardiographie au niveau international. A Dubai, elle est présidente de “ Giordano BioScience Onlus ” qui avec “ Falcon Bioscience ” s'occupe de recherche scientifique avec des méthodes de substitution à l'expérimentation animale ; elle travaille personnellement dans le domaine de la recherche cardiovasculaire en collaboration avec des universités et des centres de recherche internationaux. Elle a suivi un master international de niveau II en biotechnologie appliquée aux biobanques de tissus humains pour la recherche clinique et scientifique, dans le domaine de la promotion des méthodes de recherche alternatives à l'expérimentation animale.

Depuis 2021, elle est conseillère nationale de la LIMAV - Lega Internazionale Medici per l'Abolizione della Vivisezione (Ligue Internationale des Médecins pour l'Abolition de la Vivisection). Aux États-Unis, elle est présidente depuis 2015 de “ Hcm Research Project ”, un projet de recherche international sur la CMH féline.

Depuis 2018, elle est chargée de cours et chercheuse scientifique au sein de la commission du groupe CERHM (LudeS Foundation Higher Education Institution - Lugano, Suisse) et vice-présidente de l'association scientifique CERMA, où elle travaille avec d'autres chargés de cours universitaires au développement de plans de recherche sur le microbiome animal inhérent aux pathologies cardiovasculaires chez les animaux. Elle s'occupe du traitement par cellules souches de la cardiomyopathie dilatée.

Depuis 2021, elle est Conseillère de l'Ordre des médecins vétérinaires de la province de Bologne (Italie), où elle est responsable de la commission scientifique.

Depuis 2012, elle est présidente et directrice du Centre de cardiologie vétérinaire - centre de référence national et international de cardiologie, chirurgie cardiovasculaire et cardiologie interventionnelle - de la Clinique vétérinaire Poggio Piccolo, Castel Guelfo (Bologne).



# Compte rendu des activités

Voici par ordre chronologique quelques-unes des actions menées ces derniers mois.

## ● JUIN 2023



**3 juin - Lugano :**  
stand **ATRA** de récolte de signatures contre la fourrure, le foie gras et l'expérimentation animale.

**3-4 juin - Cernier (NE) :**  
week-end de formation sur le thème des lapins avec ateliers pratiques pour les futurs intervenants en Pet Therapy organisé par **La Colline aux lapins**.

**7 juin - Lugano :**  
interview radiophonique de **Massimo Tettamanti** pour l'émission " **Mille voci** " (Rete1 RSI) sur le thème de l'expérimentation animale et des méthodes de substitution.



**16 juin - Chiasso :**  
stand **ATRA** de récolte de signatures contre la fourrure, le foie gras et l'expérimentation animale à l'occasion de **Festate**.

## ● JUILLET 2023

**21 juillet - Bellinzone :**  
interview de **Max Molteni** pour l'émission on line " **Nuovo capitolo** " (Rete1 RSI).

**23 juillet - Morges (VD) :**  
pic nic des membres et amis des lapins organisé par **La colline aux lapins**.

**29 juillet - Locarno :**  
stand **ATRA** de récolte de signatures contre la fourrure, le foie gras et l'expérimentation animale.



## ● AOÛT 2023

**19-20 août - Cernier (NE) :**  
stand d'information de **La colline aux lapins** à l'occasion de **Fête la terre**.

## ● SEPTEMBRE 2023

**9 septembre - Froideville (VD) :**  
participation de **La colline aux lapins** avec un stand et des conférences à la rencontre des **20 ans** du **Club romand des amis des cochons d'Inde** (CRACI).



Initiative populaire fédérale  
Pour une limitation des feux d'artifice

La récolte de signatures pour l'initiative  
" **Pour une limitation des feux d'artifice** "  
est en cours  
jusqu'au 3 novembre 2023

rendez-VOUS sur le site [feuerwerksinitiative.ch](https://feuerwerksinitiative.ch)  
et soutenez vous aussi cette initiative !

souhaitez-vous **participer** à nos **activités** ?

Pour être tenus  
au courant des divers rendez-vous  
FACEBOOK : **atra diritti animali**  
INSTAGRAM : **atranimali**

vous pouvez consulter notre site : [www.atra.info](http://www.atra.info)  
contact : [infoatra@bluemail.ch](mailto:infoatra@bluemail.ch)

# Campagne bonnements

Avez-vous renouvelé votre abonnement ?

**Faites un petit geste pour nous soutenir !**

Recevoir Orizzonti chez vous pendant une année ne vous coûte que:

**CHF 20.-** pour la Suisse,

**CHF 35.- (Euro 20.-)** pour le reste de l'Europe,

**CHF 45.- (Euro 30.-)** pour les pays extra-européens.

**Ce prix s'entend pour une année et est valable à partir du jour du versement.**

**VOTRE CONTRIBUTION NOUS PERMET DE COUVRIR LES FRAIS D'IMPRESSION ET D'EXPÉDITION.**



**NOUS AVONS  
BESOIN DE  
VOTRE AIDE POUR  
POURSUIVRE LA  
LUTTE EN FAVEUR  
DE NOS AMIS  
À 4 PATTES !**

## ● E-BANKING

Nous demandons **à tous ceux et celles qui ont la possibilité de faire des versements par E-Banking d'utiliser ce système** aussi pour les dons faits à notre association. Chaque versement fait à l'aide d'un **bulletin de versement postal entraîne d'importants frais de tenue de compte.**

Voici les coordonnées pour effectuer des versements sans le bulletin :

**ATRA - 6900 Lugano**

CCP nr. **69-1810-7**

IBAN: **CH85 0900 0000 6900 18107**

BIC: **POFICHBEXXX**

## ● APPEL À TOUS LES ABONNÉS

Nous recevons souvent des bulletins de versement où le nom de l'expéditeur n'est pas lisible.

Nous vous prions de bien vouloir écrire en caractères d'imprimerie, afin de faciliter la mise à jour de notre liste d'adresses et l'envoi du journal. Nous vous remercions par avance de votre collaboration.

## ● AVIS IMPORTANT

Tous ceux et celles qui font un don à notre association sont automatiquement inscrits sur la liste des abonnés à Orizzonti. Ils peuvent ainsi rester constamment informés de la manière dont les fonds récoltés sont investis.

**Les personnes qui ne désirent pas recevoir Orizzonti sont priées d'écrire sur le bulletin de versement « PAS DE JOURNAL »,** ce qui nous permettra d'éviter des dépenses inutiles d'affranchissement et d'expédition.

## ● COTISATION MEMBRES ACTIFS

Pour ceux qui souhaitent nous soutenir de façon plus concrète et devenir **MEMBRES ACTIFS ATRA**, la **cotisation annuelle**, qui **comprend l'abonnement d'un an à Orizzonti** et la possibilité de participer à l'assemblée annuelle de notre association se monte à **CHF 100.-** (indiquer sur le bulletin de versement le mot **MEMBRE ACTIF**).

## ● CHANGEMENT D'ADRESSE

Nous vous invitons à nous **communiquer en temps utile votre éventuel changement d'adresse** afin d'éviter qu'Orizzonti nous soit réexpédié par la poste sans indication de la nouvelle adresse.

Nous demandons en outre à ceux qui reçoivent notre revue en plusieurs exemplaires car la commande a été faite au nom de plusieurs personnes, de **nous indiquer la bonne adresse**, et à ceux qui ne souhaitent plus recevoir notre journal de **nous en informer afin d'éviter des frais inutiles** d'impression et d'expédition.

## ● ATRA INFO

**HORAIRE D'OUVERTURE :**

**Notre secrétariat 091 / 970 19 45** est à votre disposition **du lundi au vendredi de 14h00 à 17h00.**

**Pour les communications urgentes**, vous pouvez nous contacter par e-mail [infoatra@bluemail.ch](mailto:infoatra@bluemail.ch).

**Pour qui préfère nous écrire** notre adresse est la suivante : **ATRA - via Capelli 28, 6900 Lugano**

# Élimination progressive de l'expérimentation animale : des actes plutôt que des paroles !

Aidons la Suisse à faire un pas en avant dans la recherche.

Avec quatre associations partenaires, nous **demandons**

au Conseil fédéral et au Parlement de mettre en place

**un plan visant à éliminer graduellement l'expérimentation animale.**

Chaque année en Suisse, **plus d'un million d'animaux sont fournis à la recherche.**

**Un tiers** est utilisé dans des **expériences**, **deux tiers** sont **éliminés en tant qu'excédents.**

**Les résultats des expériences sont souvent décourageants**

car ils ne peuvent être transférés à l'homme que de manière inadéquate.

**Ce système inefficace est en grande partie financé par l'argent du contribuable,**

ce qui est en contradiction avec l'idée que nous nous faisons de la Suisse en tant que pôle de recherche innovant et efficace.

**Une remise en question s'impose.**

Un plan d'abandon progressif réaliste,

basé sur la politique et la recherche,

peut amener à cette inversion de tendance indispensable.

**Signez notre pétition !**

Votre signature contribuera à exercer la pression nécessaire

sur le Conseil fédéral et le Parlement.

Ensemble, nous pouvons réussir à préserver la Suisse

en tant que pôle de recherche - de manière innovante, efficace et sans souffrance animale.

**Nous vous remercions sincèrement pour votre soutien.**

Pour de plus amples informations : [www.science-avenir.ch](http://www.science-avenir.ch)

**La pétition peut également être signée par les personnes n'ayant pas le droit de vote.**

## Assurer la place

## scientifique suisse



[science-avenir.ch](http://science-avenir.ch)



**AnimalfreeResearch**  
Wir ersetzen Tierversuche



STIFTUNG | FÜR DAS  
TIER IM RECHT



## PETITION : Assurer la place scientifique suisse!

En principe, personne n'est contre le remplacement des expériences pénibles sur les animaux. Ni la recherche, ni l'industrie, ni la politique, ni la population. Cependant, les mesures prises jusqu'à présent sont loin d'être suffisantes pour permettre l'abandon de l'expérimentation animale et le passage à des méthodes qui fournissent des résultats pertinents pour l'humain. Dans ce contexte, les responsables politiques se contentent d'affirmer régulièrement qu'il est impossible de renoncer à l'expérimentation animale dans de nombreux domaines, car il n'existe pas d'alternatives sans animaux. Cependant, nous ne faisons pas non plus suffisamment d'efforts pour développer et établir de telles alternatives.

En revanche, la recherche basée sur des expériences animales contraignantes est encouragée de manière non critique avec l'argent des contribuables à hauteur de millions, sans que la qualité de ses résultats ne soit soumise à un contrôle réglementé - et ce, bien que l'utilité de la recherche basée sur l'expérimentation animale soit de plus en plus mise en doute, même dans les milieux scientifiques. Cela a pour conséquence que de nouveaux projets se basent sur les précédents et que l'on utilise ainsi toujours les mêmes méthodes. De cette manière, les expériences sur les animaux sont consolidées et les innovations sont entravées, voire rendues impossibles.

### Nous demandons au Parlement et au Conseil fédéral:

- de réellement s'engager pour un abandon progressif des expériences contraignantes sur les animaux ;
- de prendre des mesures pour vérifier l'utilité de la recherche financée par l'Etat qui implique des expériences sur les animaux, et de publier régulièrement ces résultats ;
- d'entreprendre les démarches nécessaires pour élaborer le plan d'élimination progressive des expériences contraignantes sur les animaux, avec des objectifs et des étapes obligatoires et concrets ainsi que des délais correspondants.

Cela doit permettre à la Suisse de devenir un pôle de recherche biomédicale **innovant, sans souffrance animale et tourné vers l'avenir.**

NOM	PRENOM	PAYS	SIGNATURE	E-MAIL *

Nous vous remercions vivement de soutenir cette pétition par votre signature !

Veuillez envoyer la feuille de signatures **au plus tard le 20 avril 2024** à:

**LSCV – Ligue Suisse contre l'expérimentation animale et pour les droits des animaux,**  
**Chemin des Arcs-en-Ciel 3, 1226 Thônex**

\* Je souhaite recevoir la newsletter et être informé(e) de l'évolution de la pétition.

Initiative à signer !

# OUI à l'interdiction d'importer du foie gras

*La cruauté envers les animaux  
n'est pas un plaisir !*



Pour le bien-être des animaux !  
Pour notre agriculture !  
Pour nos valeurs !



[www.initiative-foie-gras.ch](http://www.initiative-foie-gras.ch)

# Initiative populaire fédérale «**Oui à l'interdiction d'importer du foie gras** (Initiative foie gras) »

Publiée dans la Feuille fédérale le 28 juin 2022. Les citoyennes et citoyens suisses soussignés ayant le droit de vote demandent, en vertu des articles 34, 136, 139 et 194 de la Constitution fédérale et conformément à la loi fédérale du 17 décembre 1976 sur les droits politiques (art. 68s.):

La Constitution<sup>1</sup> est modifiée comme suit :

Art. 80, al. 2<sup>ter</sup><sup>2</sup>

L'importation de foie gras et de produits à base de foie gras est interdite.

Art. 197, ch. 15<sup>3</sup>

15. Disposition transitoire ad art. 80, al. 2<sup>ter</sup> (Interdiction d'importer du foie gras)

L'Assemblée fédérale édicte les dispositions d'exécution de l'art. 80, al. 2<sup>ter</sup>, deux ans au plus tard après son acceptation par le peuple et les cantons. Si les dispositions d'exécution n'entrent pas en vigueur dans ce délai, le

Conseil fédéral les édicte sous la forme d'une ordonnance et les met en vigueur à cette échéance. L'ordonnance a effet jusqu'à l'entrée en vigueur des dispositions édictées par l'Assemblée fédérale.

<sup>1</sup> RS 101

<sup>2</sup> Le numéro définitif du présent alinéa sera fixé par la Chancellerie fédérale après le scrutin ; celle-ci le déterminera en fonction des autres dispositions en vigueur de la Constitution et procédera à l'adaptation dans l'ensemble du texte de l'initiative.

<sup>3</sup> Le numéro définitif de la présente disposition transitoire sera fixé par la Chancellerie fédérale après le scrutin.

Le comité d'initiative, composé des auteurs de celle-ci désignés ci-après, est autorisé à retirer la présente initiative populaire par une décision prise à la majorité absolue de ses membres ayant encore le droit de vote: Katharina Büttiker, Horn 2, 8714 Feldbach, Luc Fournier, Route de Pré-Marais 3, 1233 Bernex, Winkelstrasse 17, 7250 Klosters, Erich Gysling, Steinacherstrasse 17c, 8910 Affoltern am Albis, Thomas Meyer, In der Ey 73, 8047, Zürich, Barbara Keller-Inhelder, Zürcherstrasse 190, 8645, Rapperswil-Jona, Renato Pichler, Niederfeldstrasse 92, 8408 Winterthur, Martina Munz, Fernsichtstrasse 21, 8215 Hallau, Maya Conoci, Chressibuech 27, 8580 Hefenhofen, Thomas Minder, Rheinstrasse 84, 8212 Neuhausen, Aaricia Mérat, Chemin des Lys 37, 1284 Chancy, Elena Grisafi Favre, Rue Guillaume Farel 5, 2053 Cernier, Ursus Piubellini, Sentiero Vinorum 2, 6900 Massagno.

Expiration du délai imparti pour la récolte des signatures : 28.11.2023

Cette liste, entièrement ou partiellement remplie, doit être renvoyée au plus vite au

comité d'initiative : Initiative foie gras, Kantonsstrasse 29, 7205 Zizers

Pour obtenir d'autres listes et infos sur l'initiative : [www.initiative-foie-gras.ch](http://www.initiative-foie-gras.ch)

Soutenez l'initiative populaire par un don : IBAN: CH94 8080 8003 0664 7347 7



Seuls les électrices et électeurs ayant le droit de vote en matière fédérale dans la commune indiquée en tête de la liste peuvent y apposer leur signature.

Les citoyennes et les citoyens qui appuient la demande doivent la signer de leur main. Celui qui se rend coupable de corruption active ou passive relativement à une récolte de signatures ou celui qui falsifie le résultat d'une récolte de signatures effectuée à l'appui d'une initiative populaire est punissable selon l'article 281 respectivement l'article 282 du code pénal.

Canton	N° postal	Commune politique

	Nom, Prénom (écrire à la main, si possible en majuscules)	Date de naissance (jour/mois/année)	Adresse exacte (rue et numéro)	Signature manuscrite	Contrôle (laisser en blanc)
1		/ /			
2		/ /			
3		/ /			

Le/La fonctionnaire soussigné/e certifie que les ..... (nombre) signataires de l'initiative populaire dont les noms figurent ci-dessus ont le droit de vote en matière fédérale dans la commune susmentionnée et y exercent leurs droits politiques.

Le/La fonctionnaire compétent/e pour l'attestation (signature manuscrite et fonction officielle)

Lieu : ..... Date : .....

Signature : ..... Fonction officielle : .....

Sceau

▲ Pour le renvoi, il suffit de remplir, de plier la feuille en deux, de scotcher ou coller les côtés et de la déposer dans une boîte aux lettres de la Poste. ▲

## Initiative populaire fédérale à signer !

### QUI PEUT SIGNER ?

**Uniquement les citoyen(ne)s de nationalité suisse ayant le droit de vote. La date de naissance doit être exacte.**

Toutes les informations sur le nom, l'adresse, la date de naissance, etc. doivent être remplies complètement et être absolument correctes.

### Important : une seule commune politique par feuille !

Seuls les électeurs d'une même commune politique peuvent signer chaque formulaire. Si deux personnes qui habitent dans des communes différentes souhaitent signer, il faut utiliser deux feuilles (une feuille par commune).

### Comment les signatures doivent-elles être recueillies ?

Seules les feuilles comportant des signatures manuscrites sont valables. Les formulaires remplis ne peuvent pas être renvoyés par fax ou scannés par e-mail. Une feuille de signatures doit être complète : tableau des signatures, texte de loi etc. Une feuille incomplète ou recollée est déclarée non valide.

### Chaque signature est vérifiée par les autorités cantonales

Les signatures des personnes inéligibles sont annulées et ne sont pas comptabilisées.

En règle générale, environ 20 % des signatures sur les initiatives ne sont pas valides. Aidez-nous à récolter des signatures valides en remplissant correctement les feuilles de signatures.

Mille mercis pour votre aide et votre soutien !

Les frais de port sont déjà payés



GAS/ECR/ICR

nicht frankieren  
ne pas affranchir  
non affrancare  
51117753  
000001  
SWISS POST



Alliance Animale Suisse  
Initiative foie gras  
Kantonsstrasse 29  
7205 Zizers

Initiative à signer !

**OUI**

**à l'interdiction  
d'importer de la  
fourrure provenant  
d'animaux maltraités**

Pour le bien-être des animaux !  
Pour nos valeurs !



[www.initiative-fourrure.ch](http://www.initiative-fourrure.ch)

# Initiative populaire fédérale « Oui à l'interdiction d'importer des produits en fourrure provenant d'animaux ayant subi de mauvais traitements (Initiative fourrure) »

Publiée dans la Feuille fédérale le 28 juin 2022. Les citoyennes et citoyens suisses soussignés ayant le droit de vote demandent, en vertu des articles 34, 136, 139 et 194 de la Constitution fédérale et conformément à la loi fédérale du 17 décembre 1976 sur les droits politiques (art. 68s.):

La Constitution<sup>1</sup> est modifiée comme suit :

Art. 80, al. 2<sup>bis</sup><sup>2</sup>

L'importation de produits en fourrure provenant d'animaux ayant subi de mauvais traitements est interdite.

Art. 197, ch. 15<sup>3</sup>

15. Disposition transitoire ad art. 80, al. 2<sup>bis</sup> (Interdiction d'importer des produits en fourrure provenant d'animaux ayant subi de mauvais traitements)

L'Assemblée fédérale édicte les dispositions d'exécution de l'art. 80, al. 2<sup>bis</sup>, deux ans au plus

tard après son acceptation par le peuple et les cantons. Si les dispositions d'exécution n'entrent pas en vigueur dans ce délai, le Conseil fédéral les édicte sous la forme d'une ordonnance et les met en vigueur à cette échéance. L'ordonnance a effet jusqu'à l'entrée en vigueur des dispositions édictées par l'Assemblée fédérale.

<sup>1</sup> RS 101 <sup>2</sup> Le numéro définitif du présent alinéa sera fixé par la Chancellerie fédérale après le scrutin ; celle-ci le déterminera en fonction des autres dispositions en vigueur de la Constitution et procédera à l'adaptation dans l'ensemble du texte de l'initiative. <sup>3</sup> Le numéro définitif de la présente disposition transitoire sera fixé par la Chancellerie fédérale après le scrutin.

Le comité d'initiative, composé des auteurs de celle-ci désignés ci-après, est autorisé à retirer la présente initiative populaire par une décision prise à la majorité absolue de ses membres ayant encore le droit de vote: Katharina Buttiker, Horn 2, 8714 Feldbach, Luc Fournier, Route de Pré-Marais 3, 1233 Bernex, Marion Theus, Winkelstrasse 17, 7250 Klosters, Erich Gysling, Steinacherstrasse 17c, 8910 Affoltern am Albis, Thomas Meyer, In der Ey 73, 8047, Zürich, Barbara Keller-Inhelder, Zürcherstrasse 190, 8645, Rapperswil-Jona, Renato Pichler, Niederfeldstrasse 92, 8408 Winterthur, Martina Munz, Fernsichtstrasse 21, 8215 Hallau, Maya Conoci, Chressibuech 27, 8580 Hefenhofen, Thomas Minder, Rheinstrasse 84, 8212 Neuhausen, Aaricia Mérat, Chemin des Lys 37, 1284 Chancy, Elena Grisafi Favre, Rue Guillaume Farel 5, 2053 Cernier, Ursus Piubellini, Sentiero Vinorum 2, 6900 Massagno, Doris Fiala, San Bastiaan 50A, 7503 Samedan, Kurt Aeschbacher, Bürglistrasse 4, 8002 Zürich.

Expiration du délai imparti pour la récolte des signatures : 28.11.2023

Cette liste, entièrement ou partiellement remplie, doit être renvoyée au plus vite au comité d'initiative : Initiative fourrure, Kantonsstrasse 29, 7205 Zizers  
Pour obtenir d'autres listes et infos sur l'initiative : [www.initiative-fourrure.ch](http://www.initiative-fourrure.ch)  
Soutenez l'initiative populaire par un don : IBAN: CH79 8080 8007 9639 0160 6



Seuls les électrices et électeurs ayant le droit de vote en matière fédérale dans la commune indiquée en tête de la liste peuvent y apposer leur signature.

Les citoyennes et les citoyens qui appuient la demande doivent la signer de leur main. Celui qui se rend coupable de corruption active ou passive relativement à une récolte de signatures ou celui qui falsifie le résultat d'une récolte de signatures effectuée à l'appui d'une initiative populaire est punissable selon l'article 281 respectivement l'article 282 du code pénal.

Canton	N° postal	Commune politique

	Nom, Prénom (écrire à la main, si possible en majuscules)	Date de naissance (jour/mois/année)	Adresse exacte (rue et numéro)	Signature manuscrite	Contrôle (laisser en blanc)
1		/ /			
2		/ /			
3		/ /			

Le/La fonctionnaire soussigné/e certifie que les ..... (nombre) signataires de l'initiative populaire dont les noms figurent ci-dessus ont le droit de vote en matière fédérale dans la commune susmentionnée et y exercent leurs droits politiques.

Le/La fonctionnaire compétent/e pour l'attestation (signature manuscrite et fonction officielle)

Lieu : ..... Date : .....

Signature : ..... Fonction officielle : .....

Seau

▲ Pour le renvoi, il suffit de remplir, de plier la feuille en deux, de scotcher ou coller les côtés et de la déposer dans une boîte aux lettres de la Poste. ▲

## Initiative populaire fédérale à signer !

### QUI PEUT SIGNER ?

Uniquement les citoyen(ne)s de nationalité suisse ayant le droit de vote. La date de naissance doit être exacte.

Toutes les informations sur le nom, l'adresse, la date de naissance, etc. doivent être remplies complètement et être absolument correctes.

### Important : une seule commune politique par feuille !

Seuls les électeurs d'une même commune politique peuvent signer chaque formulaire. Si deux personnes qui habitent dans des communes différentes souhaitent signer, il faut utiliser deux feuilles (une feuille par commune).

### Comment les signatures doivent-elles être recueillies ?

Seules les feuilles comportant des signatures manuscrites sont valables. Les formulaires remplis ne peuvent pas être renvoyés par fax ou scannés par e-mail. Une feuille de signatures doit être complète : tableau des signatures, texte de loi etc. Une feuille incomplète ou recollée est déclarée non valide.

### Chaque signature est vérifiée par les autorités cantonales

Les signatures des personnes inéligibles sont annulées et ne sont pas comptabilisées.

En règle générale, environ 20 % des signatures sur les initiatives ne sont pas valides. Aidez-nous à récolter des signatures valides en remplissant correctement les feuilles de signatures.

Mille mercis pour votre aide et votre soutien !

Les frais de port sont déjà payés



GAS/ECR/ICR

nicht frankieren  
ne pas affranchir  
non affrancare  
51117753  
00001  
SWISS POST



Alliance Animale Suisse  
Initiative fourrure  
Kantonsstrasse 29  
7205 Zizers



# Les News Les News des Colonies Les News

Le travail sur le terrain fait inévitablement **vivre des aventures pas toujours agréables mais il y a malgré tout souvent des histoires qui finissent bien.**

Nous aimerions vous en raconter quelques unes.



## Ciao Miky : le chat errant devenu domestique

**Miky** faisait partie d'une mini colonie de Bellinzone que nous soutenions depuis 2010, composée de deux chats nourris par une cat lady mythique, Albertina, malheureusement décédée il y a quelques années. Ceux d'entre vous qui suivent notre travail depuis un certain temps se souviennent peut-être que **Miky**, resté seul après la mort de son amie Mamy, avait spontanément décidé de suivre Albertina à la maison pour s'y installer, tout en conservant son tempérament de chat des rues. Après le décès d'Albertina, sa nièce Cristina, une résidente toscane qui avait rencontré **Miky** lors de ses fréquentes visites à sa tante bien-aimée, s'est heureusement manifestée. Elle nous a demandé si elle pouvait l'adopter et l'emmener en Toscane. Cette idée nous a beaucoup plu car Cristina était de la famille en plus d'être une personne merveilleuse et ils ont pu recréer ce lien spécial commencé avec Albertina, une sorte de relais émotionnel. Nous avons organisé le transfert et tout s'est bien passé pour **Miky** qui est devenu un vrai chat d'appartement. **Il y a quelques mois, nous avons malheureusement appris que Miky était décédé des suites d'une grave maladie.** Cristina nous a demandé de l'aide pour payer les frais d'incinération car elle souhaitait déposer les cendres de Miky dans la tombe d'Albertina afin qu'ils soient unis pour toujours. **Une aide que nous avons offerte avec grand plaisir afin d'honorer Albertina, Cristina et Miky, une histoire d'amour qui a duré toute une vie.**

## La colonie mère du GAR est sauvée !

C'est la première colonie dont nous nous sommes occupés en 2009, à peine notre groupe fondé, comptant pas moins de 52 félins dans un quartier en ébullition dans la région de Bellinzone. C'est de cette situation que sont nés le projet du GAR - adoption, stérilisation et relocalisation/surveillance sur le terrain - ainsi que la première véritable collaboration avec les autorités communales. A ce jour, il reste deux chats de cette colonie qui a passé toutes ces années sans être dérangée dans un jardin potager avec des baraques où trouver refuge et nourrie par nos soins. En début d'année, nous avons toutefois appris que ce jardin allait être démantelé et qu'un parking serait construit à son emplacement. Les travaux de démolition ont commencé de suite et notre amertume était grande car la colonie avait alors presque suivi son cours naturel, mais où pouvions-nous mettre deux chats sauvages et âgés ayant vécu toute leur vie dans ces lieux ? Nous avons essayé d'évaluer des endroits où installer les minets sans aucune



garantie que cela fonctionne mais rapidement, la chance a tourné en notre faveur : ce futur parking ne plaisait pas à une bonne partie des habitants du quartier qui le voyaient comme un gaspillage des fonds publics, supprimant des espaces verts pour faire place au béton. Il y a eu de nombreux recours et heureusement, le projet a fait naufrage. Une bonne partie des infrastructures avaient toutefois été entre-temps abattues mais nos bénévoles locaux ont tenu bon et ont empêché que la structure qui avait toujours abrité les chats soit démolie, et ils y vivront le restant de leurs jours en paix. **Hourra !**

## Colonia Pianasc

Vous vous souvenez peut-être aussi de **Mojito**, le chat à trois pattes qui, après avoir été sauvé et opéré, est également allé vivre dans un jardin communautaire où il s'est trouvé une " fiancée ", **Arielle** (immédiatement stérilisée). Un autre gros chat est arrivé récemment dans cette colonie, un chat très sauvage que Mojito a accepté de bon gré (peut-être aussi comme acolyte pour garder le territoire sous contrôle) ; Arielle, par contre, en a un peu peur. Notre brave volontaire Paola a immédiatement organisé sa capture. C'est un beau mâle vif et en bonne santé, nous l'avons baptisé **Narsete**. Il a été castré et est de retour dans la colonie où nous espérons qu'il gagnera également la confiance d'Arielle.

**Fournir de la nourriture, des soins vétérinaires et un soutien technique et moral aux personnes qui s'en occupent...** Il y a tant de choses que nous faisons pour sauvegarder nos colonies, **grâce aussi à votre soutien !**

SABRINA PIACENTE COORDINATRICE DU GAR

Vous souhaitez **soutenir** nos activités ?

Vous pouvez utiliser le bulletin de versement joint à cette revue, ou alors par e-banking :  
code IBAN: **CH85 0900 0000 6900 1810 7**  
code BIC: **POFICHBEXX** / mention: « **GAR** ».



&gt; SUITE DE LA PAGE 3

Pour en avoir confirmation, nous avons contacté le 7 juin dernier la Commission fédérale pour les expériences sur les animaux (CFEA) du Département fédéral de l'intérieur. L'expérience impliquant des chercheurs de plusieurs cantons, il n'était pas utile de contacter les différentes commissions cantonales qui n'étaient manifestement pas en mesure d'analyser une situation aussi complexe, et nous nous sommes donc adressés à cette Commission fédérale. On nous a répondu que ce cas sera discuté lors de leur prochaine réunion à l'automne. Nous attendons donc leur prise de position mais, dans tous les cas, **il faut garder à l'esprit que les données nationales ne peuvent PAS être considérées comme complètes car, lorsqu'ils veulent faire des expériences qui sont interdites ici, certains chercheurs peu scrupuleux se rendent tout simplement hors d'Europe.** Nous suivrons cette triste affaire et, en attendant, nous vous laissons le soin d'y réfléchir.

Des chercheurs  
suisse  
sans règles  
ni lois

MASSIMO TETTAMANTI CONSULTANT SCIENTIFIQUE DE L'ATRA

&gt; SUITE DE LA PAGE 6

Une banque de tissus suisse peut offrir les grands avantages de la préparation et du stockage interne d'homogreffes humaines (parmi lesquelles la racine aortique, l'arc aortique, l'artère et la valve pulmonaires, le péricarde) avec la possibilité de fournir des tissus cryoconservés en Suisse rapidement et de manière potentiellement illimitée que ce soit à des fins de transplantation ou de recherche.

## Recherche sans animaux en Suisse : on peut, on doit !

**Tissue Bank Bern** - <https://www.biobankbern.ch/home-en/tissue-biobank-tbb/>

La **Tissue Bank Bern** (TBB) est un **bio-dépôt de tissus humains liés à des maladies humaines**.

L'objectif de la TBB est de permettre aux chercheurs d'accéder à des échantillons de tissus humains de haute qualité et aux données correspondantes, conformément à la loi fédérale sur la recherche sur l'être humain. Cela se fait via la collecte, le stockage, la distribution et la documentation optimum des échantillons. La demande d'échantillons de haute qualité et cliniquement documentés est en augmentation car une quantité extraordinaire d'activités de recherche a lieu dans le domaine de la recherche médicale personnalisée. La TBB est une structure centrale active, axée sur le développement continu des processus afin de satisfaire aux exigences des chercheurs. La qualité est l'une des principales motivations de la TBB. Elle est garantie par la standardisation et l'optimisation des processus tout au long de la chaîne de traitement des échantillons, à commencer par la collecte, le transport, le stockage et la distribution du matériel d'échantillonnage, mais aussi en ce qui concerne la formation du personnel et l'équipement. En outre, la TBB soutient les chercheurs en tant que consultante dans leurs activités de recherche.

BIOBANK BERN  
TISSUE



**Liquid Biobank** - <https://www.biobankbern.ch/home-en/liquid-biobank-lbb/>

La **Liquid Biobank** (LBB) est une **infrastructure de pointe pour l'élaboration et le stockage automatisés et standardisés d'échantillons biologiques liquides**. Par l'intermédiaire de Biobank Services (BBS), les chercheurs peuvent utiliser cette infrastructure pour le stockage à long terme de leurs échantillons, conformément à la loi sur la recherche humaine. De plus, la LBB gère une collection institutionnelle d'échantillons de patients de l'hôpital de l'Île (Berne) ayant donné leur accord pour que leurs échantillons biologiques soient insérés dans la biobanque. La LBB a été créée par l'hôpital de l'Île afin de contribuer durablement au progrès de la recherche biomédicale en garantissant la fourniture d'échantillons de qualité exceptionnelle selon les normes internationales et ainsi améliorer la prédiction, la prévention, le diagnostic, le traitement et la compréhension des mécanismes sous-jacents de diverses maladies. La biobanque recueille et stocke des échantillons de fluides corporels, en particulier du sang, ainsi que les données cliniques des patients en vue d'une utilisation future dans le cadre de projets de recherche.

BIOBANK BERN  
LIQUID



Tous ces exemples démontrent, si encore nécessaire, qu'aujourd'hui **en Suisse la recherche peut non seulement se passer de cobayes animaux** mais que dans l'intérêt de la santé publique et du progrès scientifique, **il est nécessaire de dépasser l'expérimentation animale** et de **développer davantage de modèles scientifiques Human Based**.

Si vous désirez des informations, visiter le refuge, adopter l'un de nos animaux, faire un peu de bénévolat ou vous proposer comme famille d'accueil (dans le canton de Neuchâtel), vous pouvez vous adresser à Elena au No **076 496 03 42** ou écrire un mail à : [elena@lacollineauxlapins.info](mailto:elena@lacollineauxlapins.info)



# Un terrible été

Il n'y a pas de trêve pour les abandons de lapins et cet été encore, nous n'avons pas eu le temps de souffler.

Le refuge n'a cessé d'être sollicité durant les mois d'été et malheureusement de nombreux animaux sont arrivés dans notre structure. Cet été aura été caractérisé par un type d'abandon particulier, peut-être le plus lâche :



L'UNE DES NOMBREUSES MAMANS LAPINES AVEC SA PORTEE

re ou en ville, dans une boîte déposée sur un trottoir ou le long d'une route. Tant de lapins ont été abandonnés, sans aucun scrupule, à la merci des éléments, d'autres animaux, à la cruauté humaine ou encore au trafic. Qui sait à quoi pensaient ceux qui ont commis des actes aussi lâches ? Peut-être que les lapins pourraient s'en sortir seuls, des lapins nés et élevés en captivité, appartenant souvent à des races totalement inadap-

tées à la survie dans la nature. Je pense aux lapins béliers qui ont l'ouïe diminuée, à la multitude de lapins à longs poils dont la fourrure se couvre rapidement de nœuds provoquant des difficultés de mouvement ou à ceux au pelage d'un blanc immaculé pour qui il est presque impossible de pratiquer le mimétisme et donc se protéger des prédateurs. On estime qu'un lapin domestique laissé à lui-même dans



ANNONCE PET ALERT DE LA PETITE LAPINE TROUVÉE DANS LA RUE

la rue ou dans la forêt a une espérance de vie de maximum 48 heures. Le laisser seul signifie donc le condamner à une mort certaine. Nous avons eu non seulement des abandons en cet été particulièrement chaud, mais aussi des saisies par les autorités cantonales. Près de 80

lapins à poils longs, très à la mode cette année, ont été retirés d'un élevage abusif où ils vivaient dans des conditions de promiscuité déplorables et d'hygiène inexistante. Grâce à une dénonciation anonyme, le vétérinaire cantonal de Neuchâtel a ordonné une inspection des lieux et le séquestre des animaux qui ont été amenés à la SPA du Val-de-Travers étant donné qu'il aurait été impossible pour nous d'accueillir un si grand nombre d'animaux. Nous avons toutefois fourni tout le soutien nécessaire à la SPA, payant la stérilisation et les soins des animaux les plus mal en point et fournissant du matériel tel que litière, foin et aliments. L'individu responsable de cet élevage abusif vendait les lapereaux à peine sevrés pour 50.- pièce via un site de petites annonces.



LAPIN DANS UN ÉTAT DÉSESPÉRÉ, PLEIN DE NŒUDS ET EXCRÈMENTS

Malheureusement, ce genre de business est toujours plus présent et difficilement contrôlable et, comme toujours, ce sont les lapins (et les autres animaux) qui en font les frais.



LES LAPEREUX DU SÉQUESTRE

**Nous essayons toujours de faire de notre mieux pour intervenir dans les cas de ce genre et donc soutenir ceux qui ont le courage de dénoncer aux autorités cantonales ces situations de maltraitance.**

Merci infiniment pour votre soutien !

ELENA GRISAFI-FAVRE PRÉSIDENTE DE LA COLLINE AUX LAPINS & CIE - VICE-PRÉSIDENTE DE L'ATRA

## Si vous souhaitez nous soutenir

vous pouvez nous aider en adressant vos dons à : Association la Colline aux Lapins - 2053 Cernier  
CCP: 10-171903-3 / IBAN: CH36 0900 0000 1017 1903 3 / Mention : " Refuge didactique "

# Mieux vaut manger mieux !



C'est à nouveau l'heure de notre rendez-vous avec la rubrique culinaire de la Cheffe **Paola Marchisio** qui nous présente deux délices à déguster avec plaisir pour terminer votre été en beauté ! **Des recettes savoureuses et délicieuses**, riches en ingrédients simples et sains, à essayer absolument !

## Schiacciata aux courgettes - pain traditionnel cuit au four originaire de Toscane

### Ingrédients pour une plaque de four

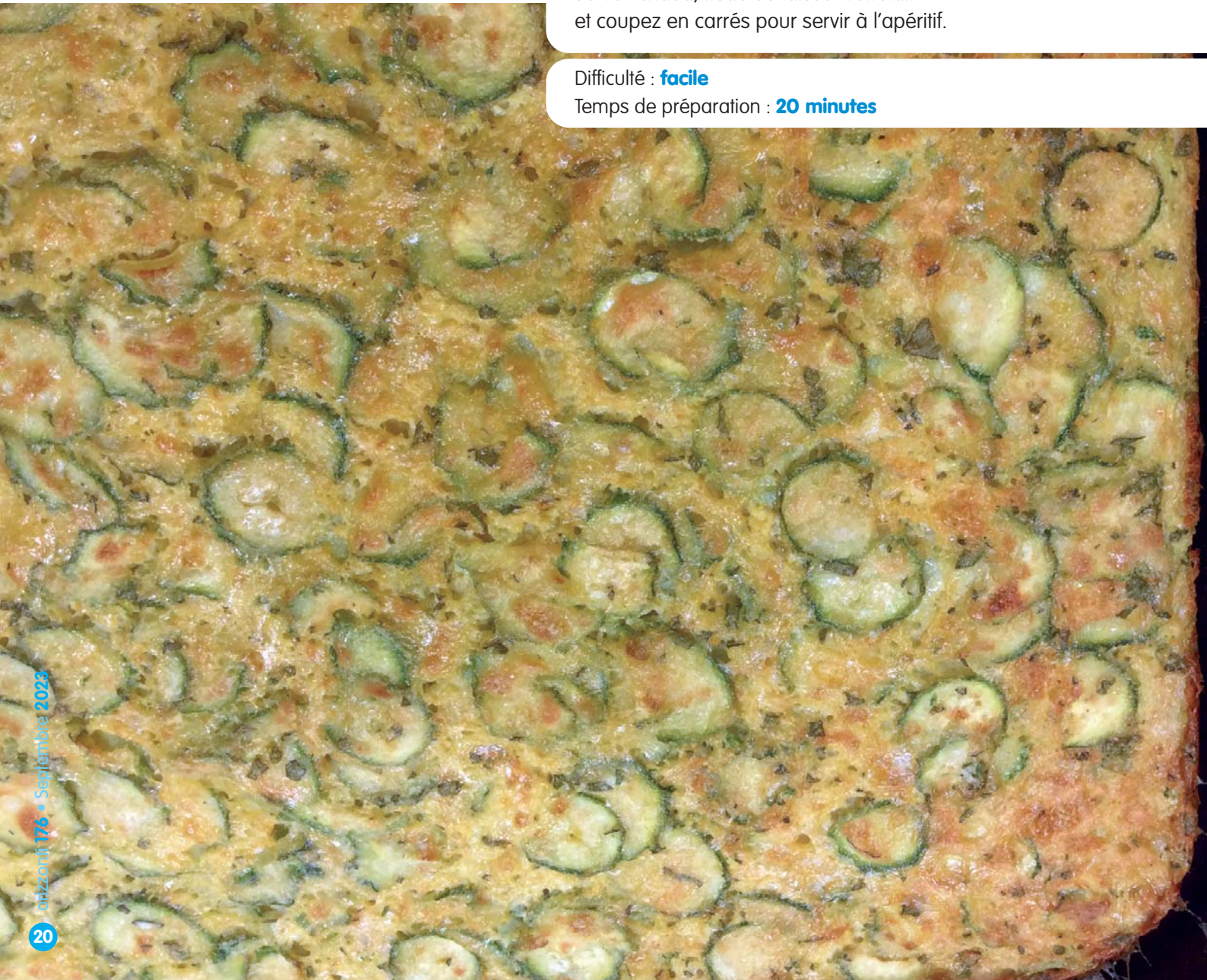
- 300 g de farine intégrale de blé
- 60 g d'huile d'olive extra-vierge
- 200 ml d'eau
- 150 g de courgettes coupées en rondelles très fines
- du sel selon votre goût
- du papier sulfurisé

### Préparation

Dans une terrine, versez la farine, l'huile d'olive extra-vierge, l'eau et le sel; mélangez jusqu'à l'obtention d'une pâte lisse et homogène. Lavez les courgettes et coupez-les en tranches très fines. Salez-les et versez-les dans la pâte précédemment préparée. Recouvrez une plaque de four de papier sulfurisé, versez-y la pâte semi-liquide et enfournez dans un four préchauffé à 200° pendant 12 minutes. Le résultat est une schiacciata fine et très croustillante. Servez chaud, tiède ou laissez refroidir et coupez en carrés pour servir à l'apéritif.

Difficulté : **facile**

Temps de préparation : **20 minutes**





## Panna cotta aux noisettes sans sucre (recette sans gluten)

### Ingrédients pour dix portions individuelles

- 6 g d'agar agar en poudre
- 1 pincée de sel
- 130 g de sirop d'agave
- un demi litre de crème de soja non sucrée
- 300 ml de lait de soja non sucré
- 300 ml de lait de coco
- 80 g de farine de noisettes
- 10 noisettes entières grillées pour la décoration (entières ou émietées)

### Préparation

Dans une casserole, insérez dans l'ordre tous les ingrédients indiqués et mettez sur le feu en remuant jusqu'à ébullition. Enlevez du feu et versez rapidement dans les moules individuels ou alors dans un seul contenant résistant à la chaleur pour ensuite, une fois froide, couper la panna cotta en tranches. Laissez refroidir puis mettez au frigo pendant au moins 6 heures.



Choisissez de manger vegan

et économisez par jour :

**4000** litres d'eau

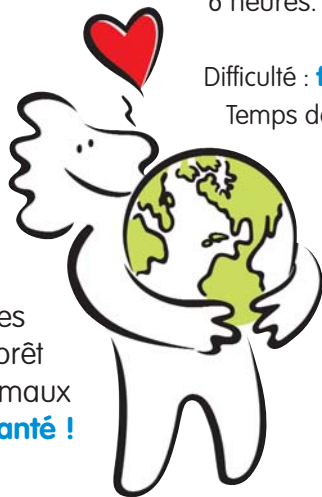
**9 kg** de dioxyde de carbone

**20 kg** de céréales

**3 mètres carrés** de forêt

la vie de nombreux animaux

...et **votre santé !**



Difficulté : **facile**

Temps de préparation : **30 minutes**

**De bonnes choses  
pour le monde !**

# Aidez-nous à les aider !

## L'ATRA se bat pour les droits des animaux et contre toute forme de maltraitance



### Vous souhaitez nous aider ?

- **Vous pouvez souscrire** un abonnement à notre revue ou l'offrir à quelqu'un. Pour CHF 20,- seulement par année, vous contribuerez à la diffusion de la culture antivivisectionniste/animaliste et à soutenir nos combats.
- **Vous pouvez nous demander** des copies gratuites de notre journal pour les distribuer.
- **Vous pouvez participer activement** à nos manifestations ou créer des groupes locaux dans votre région (contactez-nous pour des informations).
- **Vous pouvez acheter** nos livres et/ou nos gadgets.
- **Vous pouvez soutenir par** des dons nos projets de diffusion des méthodes scientifiques, de substitution pour les cours didactiques et d'autres domaines d'expérimentation.

### Vos dons en faveur de l'ATRA peuvent être déduits des impôts !

#### ■ Impôt fédéral direct :

**Personnes physiques** : les dons faits en faveur de l'ATRA sont déductibles si les prestations de l'année atteignent au moins 100.- francs et ne dépassent pas 20% du revenu imposable après déduction des charges déductibles (art. 33 lett. 1 LIFD).

**Personnes juridiques** : la déduction des dons à une organisation d'utilité publique exemptée d'impôt se limite à 20% du bénéfice net (art. 59 lett. c LIFD).

#### ■ Impôts cantonaux et communaux :

les dons à une organisation d'utilité publique peuvent être déduits dans les limites déterminées par le droit cantonal (art. 9 cpv. 2 lett. I LAID).

**Une attestation de don sera envoyée sur demande à partir d'un montant annuel égal ou supérieur à CHF 100.-**

### Testament en faveur des animaux

Le testament est un document qui permet d'établir la destination de ses biens après son décès.

Il y a trois moyens de faire un testament selon le code civil suisse :

- un testament **holographe**
- un testament **public** (QUI DOIT ÊTRE FAIT PAR UN NOTAIRE)
- un testament **verbal** (NE PEUT ÊTRE FAIT QU'EN CAS DE RISQUE DE MORT IMMINENTE ET QUAND IL EST IMPOSSIBLE DE FAIRE LE TESTAMENT SOUS UNE AUTRE FORME).

**Le testament holographe est le plus courant car c'est le plus simple.** Il suffit en effet de rédiger à la main sur papier blanc le titre « testament ». Puis vous énumérez les personnes ou les associations auxquelles vous souhaitez léguer une certaine somme ou des biens

**Il est important de signer et de dater ce document.** Aucune correction ne peut être faite (comme par exemple biffer une ligne et écrire un nouveau texte à la place). En cas d'erreur, il faut recommencer l'ensemble du texte.

**Des témoins ou le recours à un notaire ne sont pas nécessaires.**

Il suffit de déposer le document dans une banque, chez un notaire ou de le remettre à une personne de confiance qui, en cas de décès, veillera à faire publier le testament. Il est possible de s'informer dans votre commune pour savoir où remettre votre testament (cela varie d'un canton à l'autre).



#### Testament

**exemple**

Je, soussignée, Lara Bianchi, née le 10 décembre 1926, Originaire de Chiasso, domiciliée à Lugano, via Motta 10, déclare que ma dernière volonté est de léguer Fr. .... (montant en toutes lettres) en faveur des animaux (ou de la lutte contre la vivisection) à l'association ATRA ayant actuellement son siège à Lugano - président Max Molteni, compte courant postal Numéro 69-1810-7 ou : 1/3 de mes biens en faveur de...  
Lugano, le 3 janvier 2018

Lara Bianchi : (signature)

Livres

VIVISECTION

- \_\_\_ HOLOCAUSTE (la vivisection aujourd'hui), de Milly Schär-Manzoli, CHF 10.-
- \_\_\_ CRIMES MEDICAUX (cobayes humains), de Milly Schär-Manzoli, CHF 10.-
- \_\_\_ NOUS SOMMES TOUS DES COBAYES, du Dr. L. Bon de Brouwer, CHF 23.-
- \_\_\_ EXPERIMENTATION ANIMALE: POURQUOI ET COMMENT L'ABOLIR (l'escroquerie de la vivisection), du Dr. Vernon Coleman, CHF 12.-
- \_\_\_ TUER POUR POSSEDER (philosophie de la vivisection), du Prof. Bruno Fedi, CHF 8.50
- \_\_\_ L'EXPERIMENTATION ANIMALE (la vivisection dans les siècles), du Dr. Gennaro Ciaburri, CHF 13.-
- \_\_\_ MARCHANDS DE MORT (recherche spatiale et militaire), de Milly Schär-Manzoli, CHF 7.50
- \_\_\_ BEAUTE SANS CRUAUTE (cosmétiques), de Milly Schär-Manzoli, CHF 7.50
- \_\_\_ LES LIAISONS DANGEREUSES (manipulations génétiques), de Milly Schär-Manzoli, CHF 8.50
- \_\_\_ TOXICITE LEGALE 1 (les méthodes de remplacement), du Dr. Massimo Tettamanti, (disponible seulement en italien ou en allemand). Indiquez svp la langue (I \_\_\_\_ / A \_\_\_\_ ) CHF 8.50
- \_\_\_ TOXICITE LEGALE 2 (les méthodes de remplacement), du Dr. Massimo Tettamanti, CHF 8.50
- \_\_\_ TOXICITE LEGALE 3 (banque des tissus), du Dr. M. Tettamanti, CHF 25.-
- \_\_\_ SCIENCE SANS FRONTIERES (les médecins de la LIMAV, congrès de Zurich et de Lugano), CHF 16.-
- \_\_\_ POUR L'AMOUR DE LA SCIENCE ET DES ANIMAUX (actes du congrès médical de Lausanne), CHF 9.-
- \_\_\_ POUR UNE MEDECINE À LA MESURE DE L'HOMME (actes du congrès médical LIMAV), CHF 9.-
- \_\_\_ LOBBY (vivisection et questions économiques), de Milly Schär-Manzoli, CHF 5.-
- \_\_\_ VIVISECTION : QUESTIONS ET REPONSES (brochure), CHF 6.-

MEDICAMENTS, THERAPIES NATURELLES

- \_\_\_ LE VEAU D'OR (guide des médicaments dangereux), de Milly Schär-Manzoli, CHF 10.-
- \_\_\_ LE TABOU DES VACCINATIONS (dommages des vaccins, prévention naturelle), de Milly Schär-Manzoli, CHF 10.-
- \_\_\_ LA MAFIA SANITAIRE (la mafia du cancer, thérapies naturelles), de Milly Schär-Manzoli, CHF 10.-
- \_\_\_ SIDA-STORY (origines du virus, fraudes, médecine naturelle), de Milly Schär-Manzoli, CHF 8.50
- \_\_\_ APOCALYPSE EBOLA (histoire du virus Ebola), de Milly Schär-Manzoli, CHF 7.50
- \_\_\_ VACHE FOLLE (EBS, maladie de Creutzfeld-Jakob), de Milly Schär-Manzoli, CHF 6.50
- \_\_\_ NOTRE SANTE GRACE AUX ANIMAUX (Zoothérapie), du Prof. Francis Dessart, CHF 8.50
- \_\_\_ NATURE ET CAUSE DES MALADIES, du Dr. Jacqueline Bousquet, CHF 6.50
- \_\_\_ VACCINS: UNE AFFAIRE SORDIDE ?, du Dr. L. Bon de Brouwer, CHF 5.-
- \_\_\_ DE LA FABRIQUE À LA FOURCHETTE (alimentation végétarienne), CHF 12.-

LITTÉRATURE

- \_\_\_ UNE SEULE TERRE, UNE MÊME VIE (paix, écologie et protection animale), du Prof. Francis Dessart, CHF 12.-
- \_\_\_ ANIMAUX : AMIS ET COMPAGNONS DE NOTRE VIE, du Prof. Francis Dessart, CHF 7.50
- \_\_\_ FALCO (conte), de Milly Schär-Manzoli, CHF 5.-
- \_\_\_ LE CHOIX (conte), de Milly Schär-Manzoli, CHF 5.-
- \_\_\_ LA NUIT DE NOEL (conte), de Armando Rudi, CHF 5.-
- \_\_\_ PLAIDOYER POUR LA VIE (poèmes, articles et réflexions), de Aimée Guerin, CHF 23.-
- \_\_\_ LES ANIMAUX NE SONT PAS DES JOUETS (album à colorer pour enfants), CHF 8.-

- \_\_\_ UN PLONGEON DANS L'OCEAN (pour enfants), de Ursula Moghini, CHF 18.-
- \_\_\_ JE COLORIE MON LAPIN (livre à colorer pour enfants), CHF 8.-

Vidéos, DVD

- \_\_\_ L'ENFER DES LABORATOIRES (horreurs et dangers de la vivisection), CHF 12.-
- \_\_\_ LE MASSACRE DES INNOCENTS 1 (vivisection, corrida, fêtes populaires, fourrures, phoques, rhinocéros, éléphants, etc.), CHF 12.-
- \_\_\_ LE MASSACRE DES INNOCENTS 2 (vivisection, restaurants chinois, kangourous, otaries, transports d'animaux d'abattoir, cirques, zoos, manipulation génétique, etc.), CHF 12.-
- \_\_\_ LE MASSACRE DES INNOCENTS 3 (vivisection, greffes, chiens et chats massacrés pour commercialiser leurs peaux, couvertures de peaux de chats, ours, chasse au renard, opinion de médecins, etc.), CHF 12.-

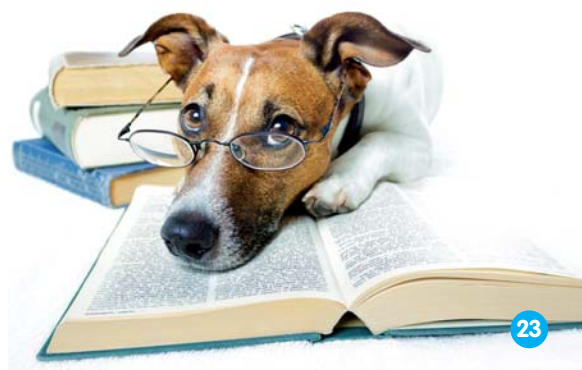
Merchandising

- \_\_\_ CARTES DE VOEUX ATRA (7 cartes doubles en couleur), CHF 12.-
- \_\_\_ CARTES POSTALES ATRA en couleur, set 3 cartes sujets d'animaux, CHF 3.-
- \_\_\_ STYLO À BILLE BLEU « Abolition de la vivisection », CHF 3.-
- \_\_\_ AIMANT ATRA, CHF 5.-
- \_\_\_ SAC À PROVISIONS en coton naturel, CHF 9.-
- \_\_\_ COLLIER réglable avec bandana, cm 20x14, CHF 12.-
- \_\_\_ ECUELLE de VOYAGE, CHF 14.-
- \_\_\_ Sweat-shirt:
  - \_\_\_ Noir (Tailles: S - M - L - XL) CHF 52.-
  - \_\_\_ Rouge (Tailles: S - M - L) CHF 52.-
- \_\_\_ Coupe-vent:
  - \_\_\_ Bleu (Tailles: XS/S - M/L) CHF 35.-
  - \_\_\_ Orange (Tailles: XS/S - M/L) CHF 35.-
- \_\_\_ Bonnet, noir, CHF 24.-
- \_\_\_ Sac à dos, noir/argenté, CHF 42.-
- \_\_\_ Eco masques ATRA, femme noir / blanc, NON HOMOLOGUÉS CHF 10.-
- \_\_\_ Eco masques ATRA, homme noir / blanc, NON HOMOLOGUÉS CHF 10.-
- \_\_\_ T-SHIRTS FRIENDS NOT FOOD
  - \_\_\_ Modèle Femme, Dark Grey (Taille: S, M, L, XL) CHF 23.-
  - \_\_\_ Modèle Femme, Real Turquoise (Taille: S, M, L, XL) CHF 23.-
  - \_\_\_ Modèle Homme, Dark Grey (Taille: S, M, L, XL) CHF 23.-
  - \_\_\_ Modèle Homme, Real Turquoise (Taille: S, M, L, XL) CHF 23.-
  - \_\_\_ Modèle Enfant (unisex), Kelly Green (Taille: 3/4 ans - 7/8 ans) CHF 18.-
- \_\_\_ Porte-clés en bois, CHF 10.-
  - \_\_\_ Gecko, Libellule, Chat, Lapin, Chien

Autocollants

- \_\_\_ Autocollants ATRA POUR ENVELOPPES, 30 autocollants, CHF 3.-
- \_\_\_ Autocollants ATRA LETTRES ALPHABET ET ANIMAL en couleur (la pièce, SVP indiquez la lettre !), CHF 3.-
- \_\_\_ Autocollants ATRA POUR VOITURE « Dog on board », CHF 3.-
- \_\_\_ Autocollants ATRA « Dog Welcome », CHF 5.-
- \_\_\_ Autocollants ATRA « Go Veg », CHF 3.-
- \_\_\_ Autocollant ATRA Alternatives exist, CHF 3.50-
- \_\_\_ Autocollants ATRA Animal lovers, CHF 3.50-

Retrouvez  
notre catalogue  
sur internet :  
[www.atra.info](http://www.atra.info)



# Talon de commande

Inscrivez votre commande sur la page du catalogue et envoyez-la avec le talon à: **ATRA - Via Capelli, 28 - 6900 Lugano**

LIVRES  VIDEO VHS  MERCHANDISING  AUTOCOLLANTS

NOM \_\_\_\_\_ PRÉNOM \_\_\_\_\_

RUE \_\_\_\_\_ LOCALITÉ \_\_\_\_\_ CODE POSTAL \_\_\_\_\_

SIGNATURE \_\_\_\_\_

L E S F R A I S D ' E N V O I S E R O N T A J O U T É S .

## Abonnement à Orizzonti

Pour s'abonner à Orizzonti il suffit simplement de remplir ce coupon et de l'envoyer à : **ATRA - Via Capelli, 28 - 6900 Lugano**  
Prix de l'abonnement (4 numéros par an) CHF 20.- (Etranger UE : euro 20.- / Extra UE : euro 30.-)

NOM \_\_\_\_\_ PRÉNOM \_\_\_\_\_

RUE \_\_\_\_\_ LOCALITÉ \_\_\_\_\_ CODE POSTAL \_\_\_\_\_

SIGNATURE \_\_\_\_\_

**JE SOUHAITE m'abonner à Orizzonti et le recevoir en :**  ITALIEN  FRANÇAIS  ALLEMAND

Je paierai les CHF 20.- (Etranger UE : euro 20.- / Extra UE : euro 30.-) de l'abonnement, dès que je recevrai le bulletin de versement.

## Orizzonti partout et pour chacun !

**Un abonnement à Orizzonti, un cadeau idéal !** Vous contribuerez ainsi à une propagande efficace en faveur des droits des animaux et offrirez un cadeau utile à vos amis.

Remplissez le bulletin et renvoyez-le à : **ATRA - Via Capelli, 28 - 6900 Lugano**

NOM \_\_\_\_\_ PRÉNOM \_\_\_\_\_

RUE \_\_\_\_\_ LOCALITÉ \_\_\_\_\_ CODE POSTAL \_\_\_\_\_

SIGNATURE \_\_\_\_\_

**J'OFFRE un abonnement à Orizzonti en :**  ITALIEN  FRANÇAIS  ALLEMAND **à :**

NOM \_\_\_\_\_ PRÉNOM \_\_\_\_\_

RUE \_\_\_\_\_ LOCALITÉ \_\_\_\_\_ CODE POSTAL \_\_\_\_\_

Je paierai les CHF 20.- (Etranger UE : euro 20.- / Extra UE : euro 30.-) de l'abonnement, dès que je recevrai le bulletin de versement.

GAB CH-6900 LUGANO  
Posta CH SA



Associazione svizzera per l'abolizione della vivisezione  
Schweizer Vereinigung für die Abschaffung der Tierversuche  
Association suisse pour l'abolition de la vivisection

## OUI à l'interdiction d'importer du foie gras

*La cruauté envers les animaux  
n'est pas un plaisir !*



Pour le bien-être des animaux !  
Pour notre agriculture !  
Pour nos valeurs !



www.initiative-foie-gras.ch



## OUI à l'interdiction d'importer de la fourrure provenant d'animaux maltraités

Pour le bien-être des animaux !  
Pour nos valeurs !



www.initiative-fourrure.ch